



DEMANDE DE PRÊT D'EQUIPEMENT MENAGER ET MOBILIER

Votre numéro d'allocataire à la Caf du Val de Marne :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Situation professionnelle :

Vous vivez en couple (mariés, vie maritale, pacsés) /__/

Madame

Nom :

Prénom :

Situation professionnelle :

Vous vivez seul(e) célibataire, veuf(ve), divorcé(e) /__/

Composition familiale (à compléter sur papier libre si vous n'avez pas suffisamment de place) :

Nom et prénom des enfants à charge (jusqu'à 21 ans)	Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre logement :

Adresse :

Téléphone fixe : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Portable : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Mail :@.....

Vous êtes : Locataire /__/ Propriétaire /__/ Hébergé(e) /__/

Superficie du logement : /___/ m² Nombre de chambres : /___/

Surendettement :

Avez-vous déposé récemment un dossier auprès de la Banque de France ou avez-vous déjà bénéficié d'un plan conventionnel de redressement ?

/__/ NON /__/ OUI (veuillez joindre le justificatif le plus récent)

Avez-vous bénéficié d'une procédure de rétablissement personnel (effacement des dettes) ?

/__/ NON /__/ OUI (veuillez joindre un justificatif)

Je certifie exact les renseignements indiqués sur ce document Date :

Signature de l'allocataire :

Veuillez joindre un devis de moins d'un mois, conforme à la liste des équipements indiqués au dos de ce document. Si vous occupez votre logement ou avez emménagé depuis plus de 6 mois, un seul équipement devra figurer sur votre devis.

Pour toute demande se référer au Règlement Action Sociale (pages 5, 27 et 28) sur caf.fr/allocataires/caf-du-val-de-marne/offre-de-service/vie-personnelle/le-service-des-aides-financieres-individuelles (Montant maximum, nombres d'articles, répartition prêt et subvention).



0000000102050000000

Documents à retourner à :
Caf du Val-de-Marne 2 Voie Félix Eboué
94033 CRETEIL CEDEX

Ces articles peuvent être pris en charge par la caf, sous forme de prêt et/ou secours.
Le coût de la livraison n'est pas pris en charge par la Caf.

Articles	Montant maximum
* Équipement enfant de moins de 2 ans	
Cadre de lit	100 €
Matelas	100 €
Siège Auto	100 €
Chaise haute	100 €
Table à langer	100 €
* Équipement enfant de plus de 2 ans	
Lit superposé (1) (2 ou 3 places en 90), lit gigogne ou lit tiroir en 90	400 €
Lit en 90 et/ou sommier en 90	100 € chacun (ou 200 € le tout)
Matelas en 90	200 €
* Équipement couchage parents ou responsables légaux	
Lit et/ou sommier en 140 ou 160	150 € chacun (ou 300 € le tout)
Matelas en 140 ou 160	300 €
ou	
Canapé convertible, banquette lit ou clic-clac, pour couchage adulte si exigüité du logement	600 €
* Équipement repas	
Table ou table basse relevable si exigüité du logement	200 €
Chaise (nombre selon composition familiale)	50 €
* Équipement cuisson	
Plaque de cuisson, four, micro-onde grill	350 €
* Équipement informatique	
Ordinateur fixe ou portable	500 €
Imprimante	200 €
1 seul équipement au choix	
Éléments de rangements (buffet, caisson, étagère)	350 € (par foyer)
Armoire, commode	450 € (par personne)
Bureau enfant (à partir de 6 ans)	100 €
Micro-ondes	150 €
Hotte aspirante	200 €
Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, combiné, cuisinière	600 € (par article)
Aspirateur	150 €
Déshumidificateur d'air	300 €

*Équipement considéré de même nature dans le cadre d'une demande d'aide à l'équipement mobilier, ménager et informatique complémentaire. Un délai de carence de 4 ans est à respecter entre deux demandes pour un même équipement.

(1)Le couchage en hauteur ne convient pas pour des enfants de moins de 6 ans.